

Services pour la défense des droits



Table des matières



- Services d'aide juridique
- Services d'aide juridique spécialisés dans le handicap
- Ombudsman ou médiateurs
- Associations de défense des droits des personnes en situation de handicap
- Associations de défense des droits des enfants



Services d'aide juridique

C'est quoi ?

- L'aide juridique est un service permettant aux citoyens d'accéder à la justice en permettant de bénéficier des conseils et de l'assistance d'un(e) avocat(e).

On distingue 2 types d'aides juridiques :

- de première ligne (premier conseil). C'est la **Commission d'aide juridique**
- de seconde ligne (désignation d'un(e) avocat(e)). C'est le **Bureau d'aide juridique.**

Aide juridique de première ligne

- Ce service est gratuit et accessible à toute personne, sans aucune condition ni document justificatif.
- Recevoir un premier conseil sur l'orientation à donner à un problème juridique.
- Il est donc limité à la communication d'informations juridiques simples.
- Si nécessaire, vous serez réorientés vers un service spécialisé ou vers l'aide juridique de deuxième ligne (désignation).

Ci-après, la liste des Commissions d'Aide Juridiques (généralistes)



Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Bruxelles)



Bruxelles



LA COMMISSION D'AIDE JURIDIQUE
DE BRUXELLES

Commission d'Aide Juridique

Français

Rue de la Régence, 63 • B-1000 Bruxelles

☎ [+32 2 508 66 57](tel:+3225086657)

☎ [+32 2 519 85 59](tel:+3225198559)

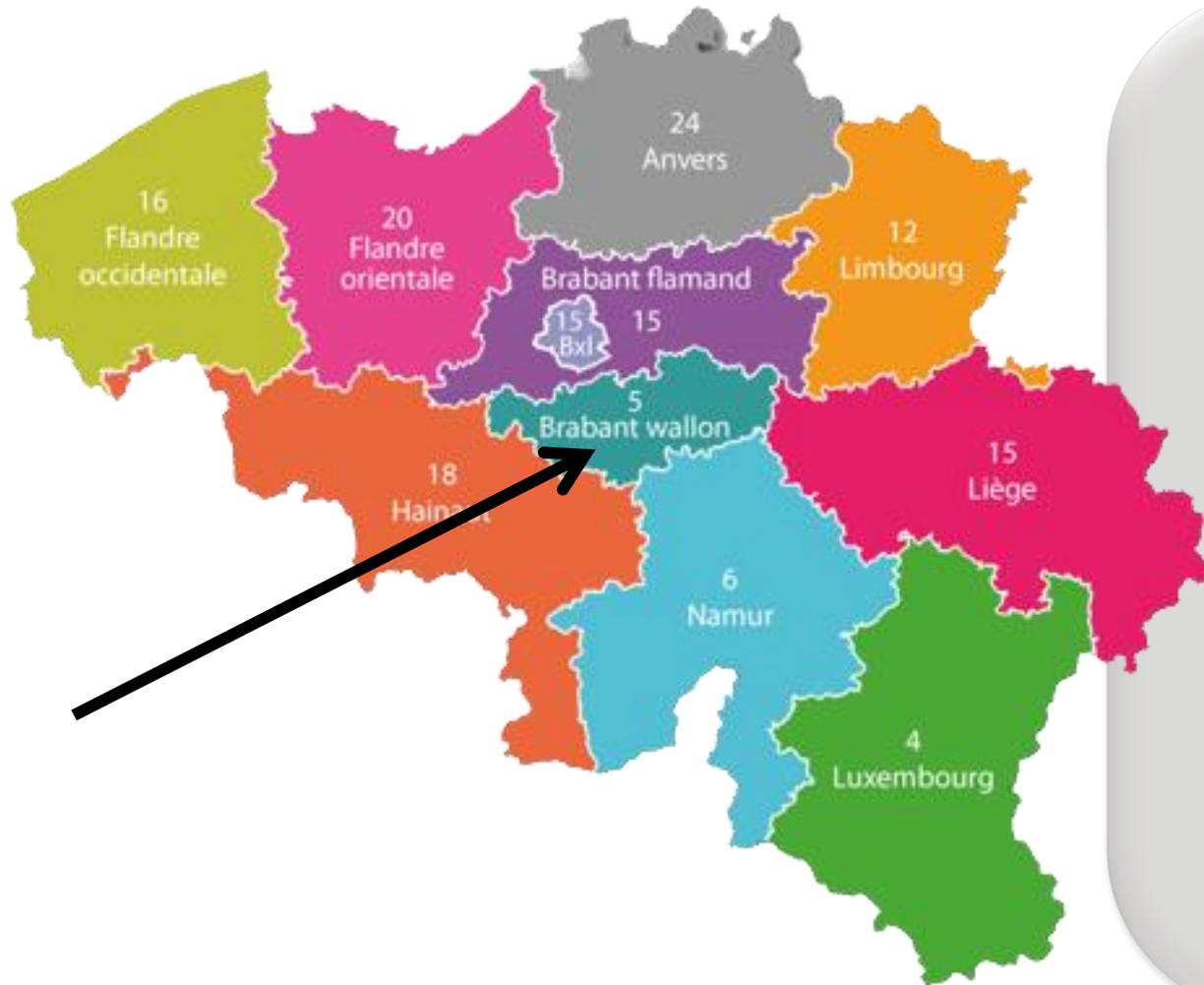
Néerlandais

Regentschapstraat, 63 • B-1000 Brussel

☎ [+32 2 519 84 68](tel:+3225198468)

<https://cajdebruxelles.be/>

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Brabant Wallon)



Brabant-Wallon

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice II

Rue Clarisse 115 • 1400 Nivelles

☎ +32 67 28 39 40

✉ nivelles@bajnivelles.be



BARREAU DU BRABANT WALLON
ORDRE DES AVOCATS

<https://www.barreaudenivelles.be/index.php/aide-juridique>

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Hainaut)



Charleroi

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice

Avenue Général Michel, 2 • B-6000 Charleroi

☎ [+32 71 20 07 00](tel:+3271200700)

Mons

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice

Rue des droits de l'Homme, 1 • B-7000 Mons

Tél [+32 65 37 97 03](tel:+3265379703)

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Hainaut)



Tournai

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice

Place du Palais de Justice, 4B • B-7500 Tournai

Tél +32 69 36 00 08

www.cajtournai.be

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Namur)



Dinant

Commission d'Aide Juridique

Rue En Rhée, 31-33 • B-5500 Dinant

☎ +32 82 22 97 59

Namur

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice

Place du Palais de justice, 4 • B-5000 Namur

Tél +32 81 25 17 25

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Liège)



Liège-Huy

Division de Liège

- Les permanences physiques reprennent en présentiel à partir du 12 juillet dans les locaux du BAJ du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30.
- La permanence téléphonique "info avocat" est disponible du lundi au vendredi de 14H à 16H. Vous êtes invités à former le numéro suivant 04/325.02.58.

Division de Huy

- Les permanences de première ligne se tiennent les mardi et vendredi après-midi, à distance par téléphone et sur rendez-vous.
Les rendez-vous sont pris par mail
« secretariatdivisionhuy@barreaudeliege-huy.be » ou par téléphone 085/24.44.85.
- Les permanences première ligne en présentiel à Wanze - Chaussée de Wavre 39, 4520 Wanze - du mercredi après-midi sont provisoirement suspendues mais converties en permanences téléphoniques.
Les rendez-vous sont pris par mail
« secretariatdivisionhuy@barreaudeliege-huy.be » ou par téléphone 085/24.44.85

<https://barreaudeliege-huy.be/fr>

QueQuels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Liège)



Eupen

Commission d'Aide Juridique

Aachener Strasse, 62 • B-4700 Eupen

☎ [+32 87 59 46 00](tel:+3287594600)

Verviers

Commission d'Aide Juridique

Palais de Justice

Rue du Tribunal, 4 • B-4800 Verviers

Tél [+32 87 32 37 93](tel:+3287323793)

Quels services généralistes de 1^{ère} ligne ? (Luxembourg)



Luxembourg

Commission d'Aide Juridique

ARLON :

Palais de Justice
Place Schalbert • B-6700 Arlon
Tél +32 63 24 00 21

MARCHE-EN-FAMENNE :

Palais de Justice
Rue V. Libert, 9 • B-6900 Marche-en-Famenne
Tél +32 84 21 48 28

NEUFCHÂTEAU :

Place Charles Bergh 1 • B-6840 Neufchâteau
Tél +32 61 53 52 57

Quels services généralistes ?



CONNEXION FR 

Accueil Tout savoir Trouver un avocat Actualités **A propos**

Qui recherchez-vous ? 

Barreau 

Matière 

Aide Juridique 

Rechercher

Barreaux

BELGIUM



Pour retrouver la liste des **commissions d'aide juridique**,
consulter le site internet suivant :

<https://www.avocats.be/fr/barreaux>

Choisissez ensuite le barreau le plus proche de chez
VOUS.

Aide juridique de seconde ligne

- Les personnes répondant à certaines conditions financières ou se trouvant dans certaines situations particulières laissant présumer de leur indigence peuvent obtenir la désignation d'un avocat pour les assister dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative, pour un conseil plus approfondi, ou même pour une médiation.
- Les avocat(e)s pratiquant l'aide juridique le font sur base de volontariat et ne sont désignés que pour traiter les dossiers correspondant à leurs matières préférentielles.
- Si vous connaissez un(e) avocat(e) qui participe à l'aide juridique de deuxième ligne, vous pouvez demander sa désignation pour peu qu'il ait expressément marqué son accord.
- Suivant les situations, cette aide sera totalement ou partiellement gratuite.
- Si l'avocat qui vous reçoit estime que votre problème nécessite une aide juridique plus approfondie (avis juridique, démarches, procédures judiciaires ou non, médiation, etc.), il examinera vos ressources financières afin de vérifier si vous êtes dans les conditions pour bénéficier d'une aide juridique de deuxième ligne. Si tel est le cas, il désignera un avocat qui vous assistera.
- Les avocats qui assurent ces permanences sont volontaires et généralistes.

Ci-après, la liste des **Bureaux d'Aide Juridiques** (généralistes)



Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Bruxelles)



Bruxelles

Bureau d'Aide Juridique

Rue de la Régence, 63 - 1er étage • B-1000 Bruxelles

☎ +32 2 519 83 05

📠 +32 2 514 16 53

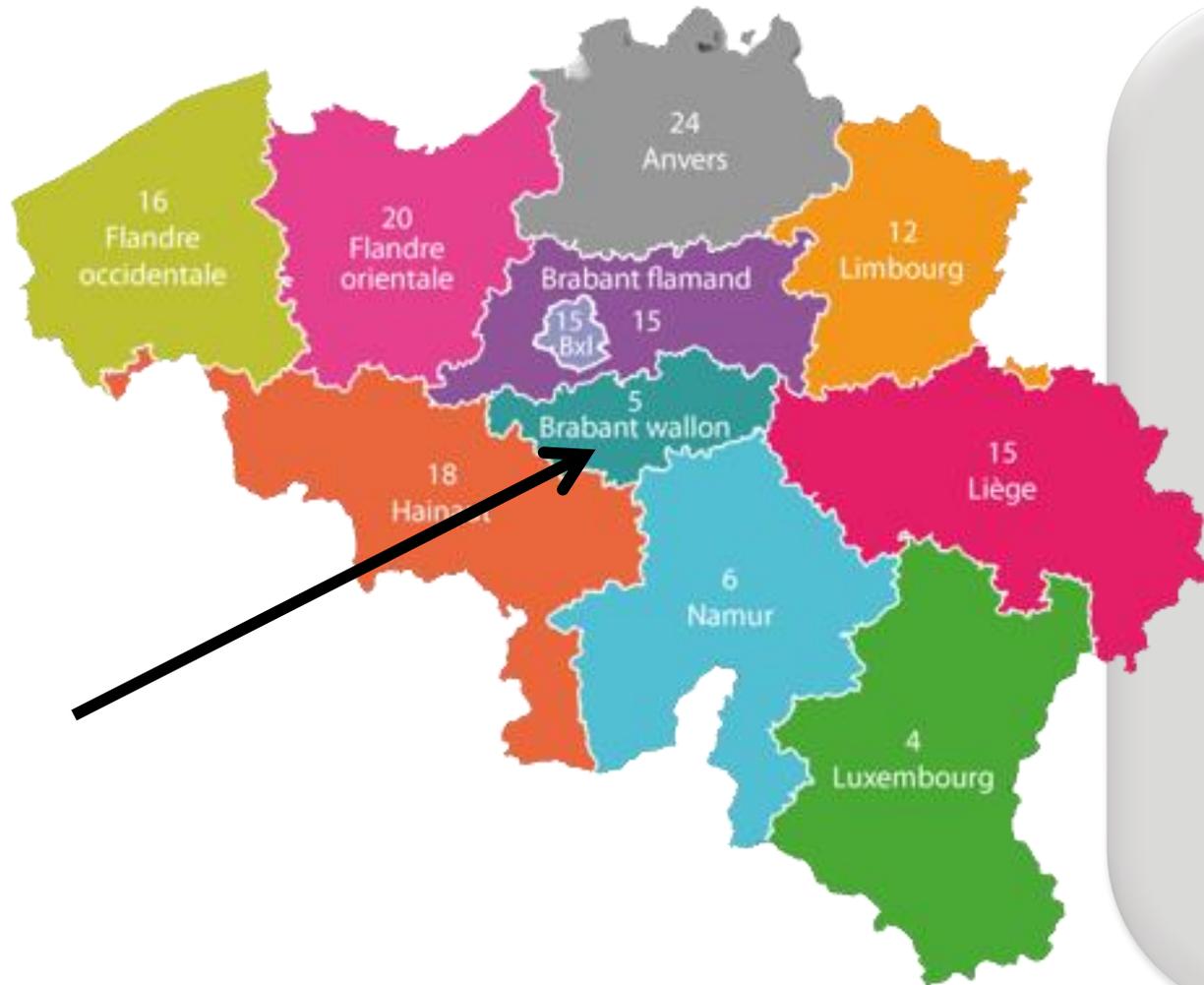
✉ info@bajbxl.be

🌐 www.bajbruxelles.be



BUREAU D'AIDE JURIDIQUE
DU BARREAU DE BRUXELLES

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Brabant Wallon) ?



Brabant-Wallon

Bureau d'Aide Juridique

Palais de Justice II

Rue Clarisse 115 • 1400 Nivelles

☎ +32 67 28 39 40

✉ nivelles@bajnivelles.be

Permanence pour la désignation d'un avocat :

- Le lundi à 13h30 :
Avenue Henri Lepage 5 • Wavre
L'inscription est obligatoire et est ouverte à partir de 12h15
- Le mardi à 13h30 :
Palais de Justice II, Rue Clarisse 115 • Nivelles
L'inscription est obligatoire et est ouverte à partir de 12h

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Hainaut)



Charleroi

Bureau d'Aide Juridique

Palais de Justice

Avenue Général Michel, 2 • B-6000 Charleroi

☎ [+32 71 20 07 00](tel:+3271200700)

✉ baj@barreaudecharleroi.be

Permanence du lundi au vendredi de 13h à 15h30

Mons

Bureau d'Aide Juridique

Cour de Justice

Rue des Droits de l'Homme, 1 • B-7000 Mons

Tél [+32 65 37 97 04](tel:+3265379704)

Fax [+32 65 37 97 05](tel:+3265379705)

baj@barreaudemons.be

Permanence chaque lundi, mardi et jeudi de 13h à 14h30

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Hainaut)



Tournai

Bureau d'Aide Juridique

Rue Sainte Catherine, 23 • B-7500 Tournai

Tél +32 69 36 00 08

Fax +32 69 36 00 09

bajsecretariat@barreaudetournai.be

Permanence chaque lundi de 12h à 14h

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Namur)



Dinant

Bureau d'Aide Juridique

Maison de l'Avocat

Rue En Rhée, 31-33 • B-5500 Dinant

☎ [+32 82 22 97 59](tel:+3282229759)

✉ baj@barreaudedinant.be

Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 15h

Namur

Bureau d'Aide Juridique

Palais de Justice

Place du Palais de Justice • B-5000 Namur

Tél [+32 81 22 64 85](tel:+3281226485)

bajnamur@skynet.be

Permanence le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 12h

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Liège)



Liège - Huy

Bureau d'Aide Juridique

Liège

Place Saint-Lambert 16 • B-4000 Liège

Tél +32 4 222 10 12

Fax +32 4 222 10 14

bajhuy@barreaudeliege-huy.be

- Permanence :
Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Mardi et jeudi de 10h à 13h
- Permanence en droit des étrangers :
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h

Huy

Palais de Justice

Quai d'Arona, 4 • B-4500 Huy

Tél +32 85 24 44 85

laurence-michiels@skynet.be

Permanence chaque mardi et vendredi à 14h

Quels services généralistes de 2^{ème} ligne ? (Liège)



Eupen

Bureau d'Aide Juridique

Auf'm Rain 29 • B-4700 Eupen

☎ [+32 87 22 00 25](tel:+3287220025)

✉ t.lennertz@avocat.be

- Permanence Eupen :
Le mercredi de 13h30 à 14h30 - Palais de Justice • Eupen
- Permanence St-Vith :
Chaque deuxième mardi du mois de 14h à 15h30 - Justice de Paix • St-Vith

Verviers

Bureau d'Aide Juridique

Rue du Tribunal 4 • 4800 Verviers

☎ [+32 \(0\) 87 32 37 91](tel:+32087323791)

☎ [+32 \(0\) 87 32 37 94](tel:+32087323794)

✉ bajdeverviers@avocat.be

Permanence chaque lundi de 12h à 14h

Quels services généralistes ?



Luxembourg

Bureau d'Aide Juridique

Arlon :

Palais de Justice
Place Schalbert, Bâtiment B, 3ème étage • B-6700 Arlon
[Tél +32 63 24 00 21](tel:+3263240021)
Fax +31 63 24 00 27
bajarlon@barreauduluxembourg.be
Permanence le lundi de 10h à 11h30

Marche-en-Famenne :

Rue Victor Libert, 9 - 2ème étage • B-6900 Marche-En-Famenne
[Tél +32 84 21 48 28](tel:+3284214828)
Fax +32 84 21 48 03
bajmarche@barreauduluxembourg.be
Permanence le lundi de 10h à 11h30

Neufchâteau :

Plais de Justice
Place Charles Bergh 1 • B-6840 Neufchâteau
[Tél +32 61 53 52 57](tel:+3261535257)
Fax +32 61 46 66 61
bajneufchateau@barreauduluxembourg.be
Permanence le lundi de 10h à 11h30

Quels services généralistes ?



CONNEXION FR 

[Accueil](#) [Tout savoir](#) [Trouver un avocat](#) [Actualités](#) [A propos](#)

Qui recherchez-vous ? 

Barreau 

Matière 

Aide Juridique 

Rechercher

Barreaux

BELGES



Pour retrouver la liste des **bureaux d'aide juridique**,
consulter le site internet suivant :

<https://www.avocats.be/fr/barreaux>

Choisissez ensuite le barreau le plus proche de chez
VOUS.



Services d'aide juridique
spécialisés dans le
handicap

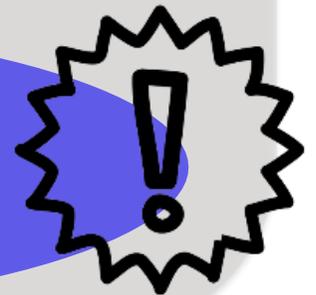
Service d'aide juridique de 1^{ère} ligne



Quelles situations? Quelques exemples:

- recours pour manque d'aménagements raisonnables dans le domaine de l'enseignement ou de l'emploi,
- requêtes de levée de protection judiciaire abusive,
- aides dans la compréhension et la rédaction des documents officiels à remplir dans le cadre de l'administration des biens et de la personne,
- demandes d'allocations familiales majorées, d'allocations de remplacement de revenus et allocations d'intégration ainsi qu'aux recours possibles,
- cas de maltraitance dans les écoles, les institutions ou dans les transports scolaires,
- manques de solutions d'accueil adapté en logement inclusif...

En raison d'une importance exponentielle de demandes, DHEI n'est plus en mesure, actuellement, de traiter de nouveaux dossiers. DHEI suspend donc, jusqu'à nouvel ordre, son service d'assistance juridique de première ligne.



Discrimination et Égalité des chances



Qui est UNA?

Uhia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique. Nous défendons la participation égale et inclusive de tous et toutes dans tous les secteurs de la société. Et nous veillons au respect des droits humains en Belgique.

Soutien individuel et accompagnement

- Uhia aide les personnes qui se sentent discriminées et écoute les témoins de discrimination. Uhia leur explique leurs droits et cherche une solution par la négociation. Dans certains cas, Uhia va en justice.
- Les citoyens peuvent nous contacter facilement et gratuitement via un **formulaire de signalement** ou au numéro gratuit 0800 12 800.

<https://www.unia.be/fr>

Allocations



Handydröit®, c'est qui ?

Service juridique de l'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapées) réservé à ses affiliés. Il concerne spécifiquement les décisions prise par le Service Public Fédéral Sécurité Sociale en matière d'allocations. Si vous souhaitez contester une décision du SPF, ce service est là pour vous conseiller et vous soutenir dans votre démarche.

<https://www.esenca.be/defense-de-vos-droits/handydroit/>



Cabinets d'avocats
spécialisés dans le
domaine de la diversité

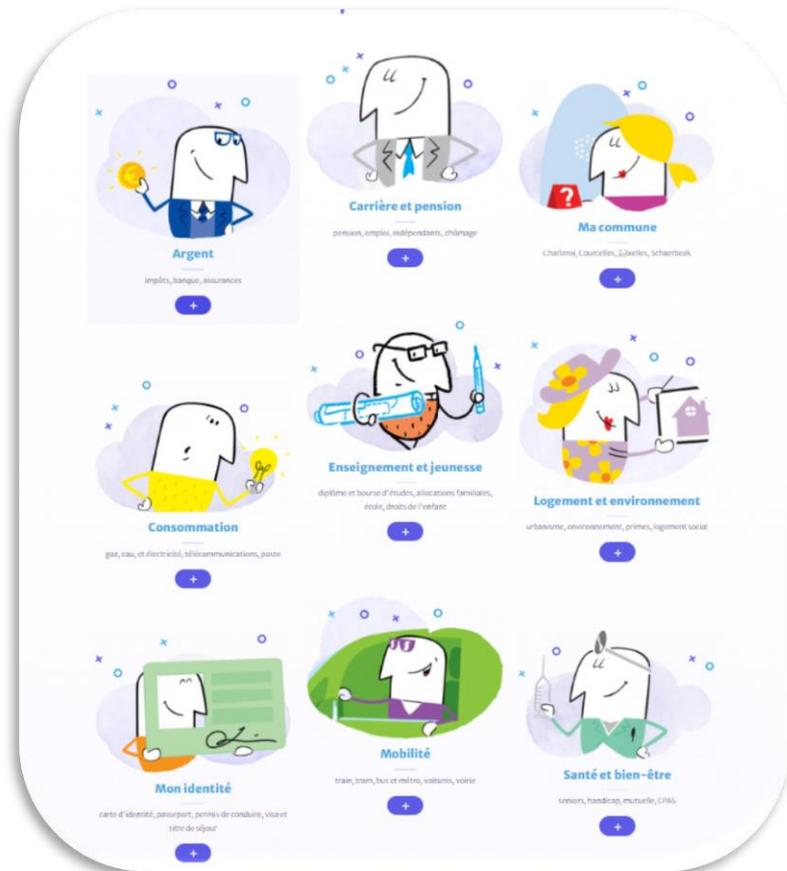
cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la diversité

Contactez DHE pour la liste de ces avocats.



Les ombudsmen ou
médiateurs

Ombudsman.be



- Le mot "ombudsman" vient du suédois et signifie "défendre les droits de quelqu'un d'autre".
- Ils sont chargés de défendre les droits des citoyens face aux administrations ou une organisations, du secteur public ou privé.
- Les médiateurs examinent les plaintes, analysent les conflits et proposent des solutions. Ils peuvent aussi enquêter sur le fonctionnement des administrations et adresser des recommandations ainsi que des rapports aux Parlements.
- Si votre plainte n'est pas justifiée, il vous en explique les raisons.
- Un ombudsman est parfois appelé « médiateur ».

Sources : <https://www.ombudsman.be/fr/qui-sommes-nous-0> ;

<https://www.gamp.be/aides/droit/#:~:text=Depuis%20le%2030%20mars%202021,la%20protection%20de%20ce%20droit.%E2%80%9D>

Ombudsman.be

Combien coûte l'aide d'un ombudsman ?

- C'est entièrement gratuit !
- Et si l'ombudsman possède un numéro vert, vous l'appellez même gratuitement.
- Les seuls frais que vous devrez éventuellement déboursier sont les copies des documents de votre dossier que vous devrez envoyer à l'ombudsman.

Il existe plusieurs types d'ombudsman :

Les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap sont davantage de la compétence du médiateur fédéral (sécurité sociale, allocations adultes) et du médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement, allocations familiales, Forem, TEC, logement, santé).

Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Le médiateur aide les personnes qui rencontrent des difficultés avec une administration de la Wallonie ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les domaines d'intervention du médiateur couvrent notamment l'enseignement, l'environnement, l'emploi (Forem), le logement et l'urbanisme, les transports (TEC), la santé et le bien-être.

Marc Bertrand

Rue Lucien Namèche 54

5000 Namur

Téléphone: 0800 19 199

E-mail: courrier@le-mediateur.be

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

[INTRODUISEZ UNE PLAINTÉ](#)

[VISITEZ LE SITE](#)

Médiateur fédéral

Le Médiateur fédéral peut résoudre les problèmes liés à vos impôts, vos allocations, votre plaque d'immatriculation, votre titre de séjour...

Le Médiateur fédéral examine les plaintes à l'encontre de toutes les administrations fédérales. Son intervention couvre différents domaines et notamment la fiscalité, la sécurité sociale, la mobilité, votre identité, l'asile et la migration, la détention de personnes...

Jérôme Aass
David Baele

Rue de Louvain 48 bte 6

1000 Bruxelles

Téléphone: 0800 99 961

E-mail: contact@mediateurfederal.be

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

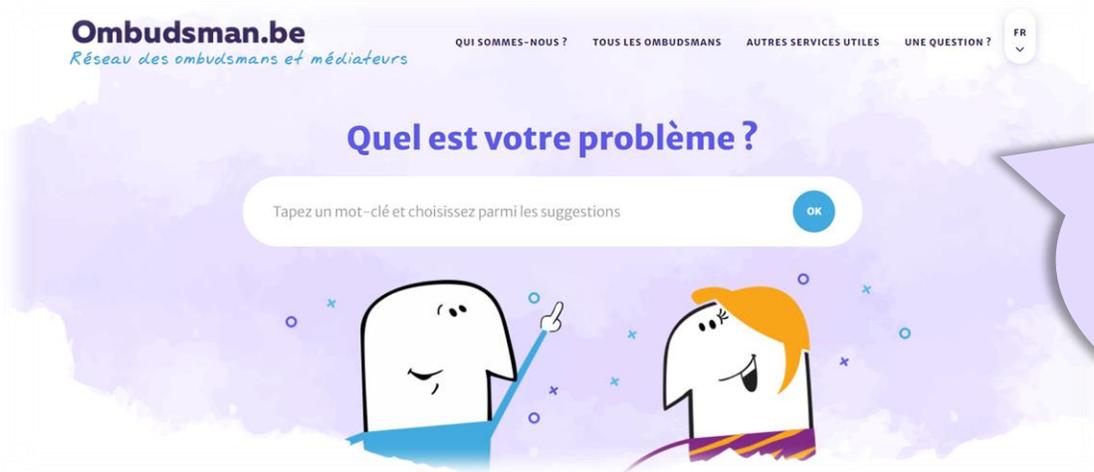
[INTRODUISEZ UNE PLAINTÉ](#)

[VISITEZ LE SITE](#)

Ombudsman.be

Combien coûte l'aide d'un ombudsman ?

- C'est entièrement gratuit !
- Et si l'ombudsman possède un numéro vert, vous l'appellez même gratuitement.
- Les seuls frais que vous devrez éventuellement déboursier sont les copies des documents de votre dossier que vous devrez envoyer à l'ombudsman.



Plus d'informations sur :
<https://www.ombudsman.be/fr>

Quel est votre problème ?

Tapez un mot-clé et choisissez parmi les suggestions

OK





Associations de défense
des droits des
personnes en situation
de handicap

Associations de défense des droits des personnes handicapées

- **Le Belgian Disability Forum asbl (BDF)** base son action sur les principes de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées. Le BDF demande que les droits des personnes handicapées soient pris en compte dans chaque décision politique. Le GAMP fait partie du BDF par le biais de son asbl Les Briques du GAMP.
- **Autisme Europe** est une association internationale dont les objectifs principaux sont de faire valoir les droits des personnes autistes et de leurs familles et d'améliorer leur qualité de vie.
- **Handicap International** met en œuvre des actions d'aide au développement pour les personnes handicapées, sur des thèmes variés comme la réadaptation, les mines et la santé des mamans et des enfants. L'association se consacre essentiellement aux conséquences physiques des handicaps et à leur prévention.



SAJ/SPJ

(Service de l'aide à la jeunesse / Service de la protection de la jeunesse)

Services de l'aide à la jeunesse (SAJ)

- Un Service de l'aide à la jeunesse (SAJ), dirigé par un Conseiller de l'aide à la jeunesse et composé d'une section sociale, d'une section administrative et d'une section de prévention générale.
- Le SAJ intervient soit à la demande des intéressés, soit à la suite d'inquiétudes qui lui sont communiquées par des personnes ou des services extérieurs.

Données de contact :

<https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=359>

Service de la protection de la jeunesse (SPJ)

- un Service de la protection de la jeunesse (SPJ), dirigé par un Directeur de l'aide à la jeunesse et composé d'une section sociale et d'une section administrative, a été créé lui aussi dans chaque arrondissement judiciaire.
- Le SPJ est chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal et, le cas échéant, celles de la Chambre d'appel de la jeunesse. Le SPJ assure par ailleurs l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lesquels le Tribunal de la jeunesse intervient au niveau protectionnel.

Données de contact :

<https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=360>



Associations de défense
des droits des enfants

Associations de défense des droits des enfants

- **La CODE** est la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant. Elle veille à la bonne application de la Convention des droits de l'enfant en et par la Belgique.
- **UNICEF Belgique** est Le Fond des Nations Unies pour l'Enfance. C'est la plus grande organisation consacrée aux enfants et au respect de leurs droits dans le monde.
- **La Ligue des Droits de l'Enfant** veille à ce que l'intérêt supérieur de tous les enfants soit toujours préservé. Elle met tout en œuvre pour donner aux enfants un environnement et un monde de qualité, tant au point de vue humain, social, qu'écologique.

Délégué Général aux Droits de l'Enfant

- [Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant](#) a été créé en Belgique par un [décret du 20 juin 2002](#). Il défend les droits de tous les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'occupe des problèmes de jeunes de moins de 18 ans, dans différents domaines : éducation, aide à la jeunesse, justice, placement, santé, handicap, logement, maltraitance... Le Délégué général peut aussi vous fournir des informations et des conseils au sujet des droits de l'enfant.

➤ <http://www.dgde.cfwb.be/>



Autres

Ligue des Droits de l'Homme

- [La Ligue des Droits de l'Homme](#). Née en 1901, la Ligue des droits de l'Homme asbl est une association reconnue d'éducation permanente, indépendante, pluraliste et interdisciplinaire. La Ligue est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), organisation non gouvernementale regroupant 155 Ligues à travers le monde. Elle peut conseiller sur l'aide juridique.
 - <https://www.liguedh.be/>

CENTRE
RESSOURCES
AUTISME
NAMUR
ARAPH ASBL

0473.11.03.78
info@reseaucran.be
reseaucran.be